

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ D'ALBERTVILLE**

AVIS DE MOTION

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2013-02 – RÈGLEMENT
D'EMPRUNT POUR LE FINANCEMENT D'UNE
CHAUFFERIE À LA BIOMASSE FORESTIÈRE**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE:

Avis de motion est donné par M. Gilles Demeules, conseiller, voulant que le règlement numéro 2013-02 soit présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure.

L'adoption de ce règlement vise un règlement d'emprunt pour le financement d'une chaufferie à la biomasse forestière..

DONNÉ À ALBERTVILLE, CE 5^E JOUR DU MOIS DE FÉVRIER 2013.

Claire Sénéchal,
Directrice générale/Secrétaire trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

JE SOUSSIGNÉE, CLAIRE SÉNÉCHAL, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA MUNICIPALITÉ D'ALBERTVILLE, CERTIFIE SOUS MON SERMENT D'OFFICE AVOIR PUBLIÉ L'AVIS PUBLIC CI-HAUT, EN AFFICHANT UNE COPIE À CHACUN DES DEUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL, LE 5 FÉVRIER 2013, ENTRE 13 ET 16H30 HEURES.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 5 FÉVRIER 2013.

CLAIRE SÉNÉCHAL
DIRECTRICE GÉNÉRALE & SECRÉTAIRE TRÉSORIÈRE